

**DOSSIER DE CANDIDATURE  
2023-2024**

Coller ici une  
photographie  
récente

**MENTION VILLE ET ENVIRONNEMENTS URBAINS (MASTER 2)****PARCOURS VILLES EN TENSION(S)****DOSSIER RÉSERVÉ AUX CANDIDATS DÉJÀ EN CURSUS INGÉNIEUR À L'ENTPE****DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS :****le 16 juin 2023 à minuit**

*École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon,  
École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne,  
École Nationale des Travaux Publics de l'État,  
Université Lumière Lyon 2*

**ETAT CIVIL**

---

NOM, Prénom : .....

Sexe :..... Nationalité : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

E-mail : .....

Poste et fonction actuels si vous êtes en reprise d'études : .....

Cadre réservé à l'administration :	<input type="checkbox"/> Dossier complet	<input type="checkbox"/> Dossier incomplet
------------------------------------	--	--

Si incomplet, pièces manquantes : .....

**CURSUS**

---

Indiquer précisément l'intitulé du (des) diplôme(s), date(s) et établissement(s) d'obtention :

<b>Intitulé du diplôme</b>	<b>Établissement d'obtention</b>	<b>Année</b>

Je soussigné(e) .....

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur mon dossier de candidature.  
Je déclare, en outre, avoir été prévenu·e que toute déclaration inexacte de ma part entraînerait  
l'annulation de mon inscription.

A....., le.....

Signature du·de la candidat·e

**AVIS DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE**

---

<input type="checkbox"/> AVIS FAVORABLE (case à cocher)	<input type="checkbox"/> AVIS DÉFAVORABLE (case à cocher)
<p>Nom du Président de la Commission Pédagogique</p> <p>Date :</p> <p>Signature :</p>	<p>Nom du Président de la Commission Pédagogique</p> <p>Date :</p> <p>Signature :</p> <p>Motif(s) précis de l'avis défavorable :</p>

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS : 16 juin 2023 à minuit**

**Dossier (8 Mo max) à envoyer à : [candidature.VEU-VET@entpe.fr](mailto:candidature.VEU-VET@entpe.fr)**

*Merci de regrouper les documents en un seul fichier PDF  
et de les nommer selon le modèle suivant :*

***NOM\_M2\_VET\_ENTPE***

### **PIÈCES A FOURNIR**

#### **LES ÉLÉMENTS DU DOSSIER NE SONT PAS RESTITUÉS**

- une photo d'identité (sur ce dossier),
- un *curriculum vitae* (explicitant le parcours, les capacités linguistiques...),
- une lettre de motivation précisant le projet de l'étudiant·e (opérationnel, de spécialisation, de recherche, personnel...)
- une photocopie de la carte d'identité pour les candidats français,
- une photocopie du titre de séjour valable pour les candidats étrangers,
- les photocopies du baccalauréat et des autres diplômes depuis,
- une attestation de réussite de l'année universitaire en cours (attestation de diplôme, relevé de notes, attestation de soutenance de mémoire) : réception possible jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2023
- un relevé des notes obtenues au cours des deux dernières années d'études,
- toute pièce jugée utile pour les candidats (notamment en reprise d'études), par exemple une ou plusieurs lettres de recommandation académiques et/ou professionnelles, une ou deux productions réalisées lors d'activités universitaires ou extra-universitaires...

*Les titres et documents rédigés en langue étrangère doivent être accompagnés de leur traduction certifiée conforme et réalisée par un traducteur assermenté.*

### **INFORMATIONS IMPORTANTES**

#### **Oraux d'admissibilité**

Un oral d'admissibilité peut être demandé aux étudiant·e·s. Ces oraux devront avoir été réalisés le 7 juillet 2023 au plus tard.

L'étudiant·e recevra **avant le 21 juillet 2023** une réponse pédagogique par mail à sa demande d'admission. L'étudiant·e admis·e sera alors autorisé·e à s'inscrire administrativement dans l'établissement universitaire porteur de ce parcours sous condition d'éventuelles pièces complémentaires à recevoir **avant le 1<sup>er</sup> septembre 2023**.

Les étudiant·e·s ne peuvent pas s'inscrire administrativement tant qu'ils·elles n'ont pas obtenu l'autorisation de la Commission pédagogique du master Ville et environnements urbains.

#### **Frais universitaires**

Les frais d'inscription en master sont de l'ordre de **160 €** pour les étudiants déjà inscrits à l'ENTPE.